

La libéralisation des échanges telle qu'appliquée par le Canada a permis d'éliminer tous les droits douaniers sur plus de 70% des importations en provenance des pays en voie de développement.

1. PRODUITS DE BASE

Comment les pays en voie de développement peuvent-ils commercialiser leurs produits de base avec un maximum de succès?

L'expérience nous a appris que l'expansion de ce type de commerce dépend essentiellement de l'activité industrielle dans les pays développés. Cela s'applique également aux exportations de produits industriels des pays en voie de développement.

a) Libre entrée des produits industriels

- i) Le Canada met tout en oeuvre pour obtenir une libéralisation du commerce des matériaux industriels et de certaines ressources telles que les produits forestiers et les métaux non ferreux bruts et traités.
- ii) Une répartition adéquate de ces ressources sur une base mondiale nécessiterait une ouverture des marchés internationaux. Une telle initiative servirait les intérêts de tous (pays en voie de développement et pays développés; exportateurs et importateurs).
- iii) La bauxite, l'étain et le minerai de fer sont librement admis sur les marchés des États-Unis, de la Communauté économique européenne (C.E.E.), du Japon et du Royaume-Uni mais ce n'est généralement pas le cas pour des produits tels que l'aluminium brut, le cuivre, le plomb et le zinc.

Les progrès réalisés sont réels et le Canada y est pour quelque chose... mais il ne faudrait pas s'endormir sur ces lauriers!

b) Libre entrée des denrées tropicales

- i) Les pays développés ne produisent généralement pas de denrées tropicales, principalement à cause de leur position géographique. Les droits à l'importation ne sont donc pas destinés à protéger les producteurs locaux mais servent à maintenir un avantage concurrentiel pour les pays en voie de développement bénéficiant du régime préférentiel.
- ii) Les droits douaniers sur des produits tels que le café, le thé et la cacao ont été considérablement réduits grâce au *Kennedy Round* mais il y a encore toujours des droits à l'importation car les fournisseurs "préférentiels" montrent peu d'enthousiasme à partager le marché avec les autres producteurs de la zone en voie de développement.